

Analyse des Besoins Sociaux

CIAS Cœur de Savoie
CCAS de Montmélian et de Valgelon-La Rochette

UNE ÉTUDE DE TERRITOIRE PARTICIPATIVE

La Communauté de Communes Cœur de Savoie, associée aux communes de Montmélian et de Valgelon-La Rochette ont choisi de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (ABS), à travers une étude des dynamiques et des besoins de la population, menée depuis février 2023.

Cette étude, encadrée par différents décrets, est une obligation pour tous les CCAS et CIAS. Au-delà de cet aspect réglementaire, l'ABS a vocation à offrir une vision objective des besoins de la population et à alimenter les politiques sociales.

Pour alimenter le diagnostic, une étude statistique a été produite (INSEE, CAF, CPAM, données du CIAS et des CCAS...) dans le but d'appréhender les besoins de la population par le biais de représentations graphiques et cartographiques. Des entretiens ont également eu lieu en mars 2023 avec des élus, agents ainsi qu'avec des partenaires de la Communauté de Communes, du CIAS et des CCAS.

Trois thématiques prioritaires ont été définies afin de renforcer les actions dans ces domaines à l'échelle de la Communauté de Communes, tout en poursuivant le travail partenarial :

- **La jeunesse**, avec un focus sur la santé mentale
- **Les séniors**
- **L'accès aux droits**

Pour affiner le diagnostic sur les axes de travail identifiés et définir des pistes d'actions, des tables rondes ont été organisées en juin 2023 avec les acteurs du territoire.



Table ronde du 08/06/2023 au siège de la CCCS



Une Analyse des Besoins Sociaux pour objectiver les tendances socio-démographiques de la Communauté de Communes et adapter les réponses aux besoins de la population

VOS CONTACTS

CIAS Cœur de Savoie

Nadia FAVRE – Directrice
nadia.favre-cias@cc.coeurdesavoie.fr

Ithéa

Marine GOTTELAND
Consultante
marine.gotteland@ithea-conseil.fr

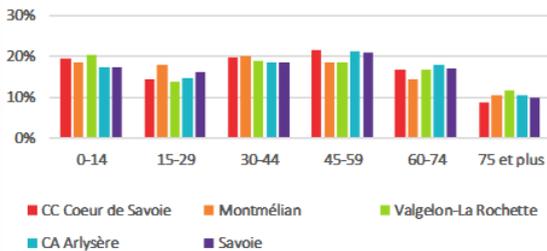


PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

Le diagnostic de territoire de la CC Cœur de Savoie a permis d'identifier les éléments suivants :

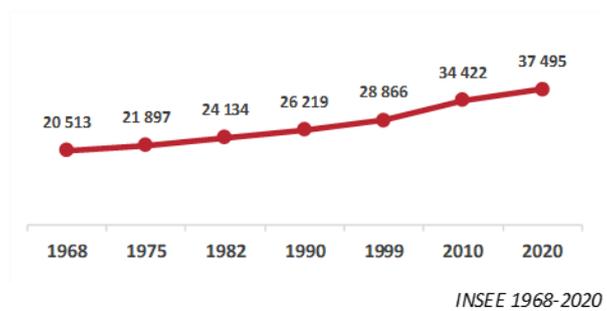
- Une **population en hausse constante** :
 - 37 495 habitants au 1er janvier 2023
- Une **évolution due à un solde migratoire positif** indiquant des arrivées plus importantes que les départs sur la CC

Indicateur clé | Détail de la population par classes d'âge



Source : INSEE 2019

Indicateur clé | Évolution de la population de 1968 à 2019

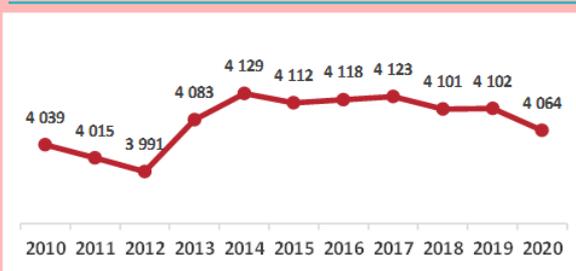


- Une **population jeune** : 33% de la population a moins de 30 ans, mais un vieillissement à appréhender :
 - Une hausse de 20% de personnes ayant plus de 75 ans en 10 ans
- Une **population de type « classe moyenne »**, marquée par une représentation élevée de retraités (29%) parmi les Catégories Socio-Professionnelles et de professions intermédiaires (17%)

Montmélian

- Une augmentation rapide de la population en 60 ans (+1547 habitants) mais une tendance à la baisse depuis 2014 (-65 habitants)
- Une population plus jeune que dans la CC : 18% de 15-29 ans contre 14% dans la CC
- Une part importante de population immigrée : 17% de la population contre 6% dans la CC Cœur de Savoie

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2020

Valgelon-La Rochette

- Une hausse de la population depuis une vingtaine d'années après une relative stabilité
- Une part élevée de population âgée de 75 ans et plus : 12% contre 9% dans la CC
- Des nouveaux arrivants au profil familial : 30% ayant entre 0 et 14 ans contre 20% dans la CC Cœur de Savoie

Évolution annuelle de la population depuis 2010



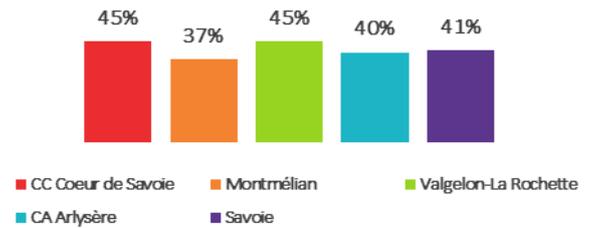
Source : INSEE 2010-2020



PROFIL SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

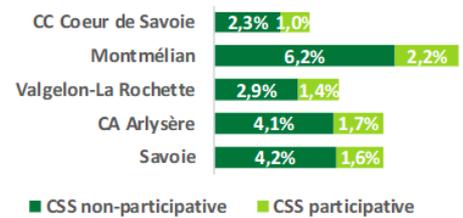
- Parmi les familles, **une part importante de couples avec enfants à charge** (45%) et en hausse (+4% entre 2009 et 2019)
 - Une part relativement moins importante de familles monoparentales avec 13% des familles dans la CC Cœur de Savoie contre 14% en Savoie
- Une **insertion professionnelle qui paraît satisfaisante**
 - Un taux de chômage (8%) inférieur à la moyenne départementale (9%)
 - Des taux de chômages élevés au sein des villes-centres : 14% à Montmélian et Valgelon-La Rochette
- Une **part de bénéficiaires de la CSS non-participative peu élevée**, en lien avec la présence d'une population plutôt aisée
 - 2,3 % des assurés de la Sécurité sociale
- Des **besoins en santé similaire à la moyenne départementale**
 - 16% des assurés de la Sécurité sociale en affection longue durée (16% en Savoie)
- Une **population à priori moins sujette à des difficultés d'accès aux soins**
 - Seulement 5% de la population n'a pas déclaré de médecin traitant, contre 7% en Savoie
- Une **communauté professionnelle territoriale de santé** (CPTS) officialisée en 2020 et active

Les couples avec enfants à charge - Démographie



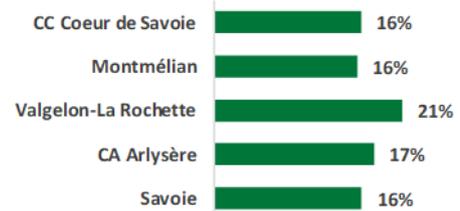
Source : INSEE 2019

Bénéficiaires de la CSS



Source : Observatoire des fragilités, 2021

Indicateur clé | Les Affections de Longue Durée*



Source : Observatoire des fragilités, 2021

Montmélian

- Une **part élevée de personnes seules** : 18% d'hommes seuls et 22% de femmes seules
- Une **part élevée de la part de bénéficiaires de la CSS non-participative** : 6,2% à Montmélian contre 2,3% dans la CC
- Une **part légèrement supérieure d'assurés du Régime général n'ayant pas de médecin traitant** (6% contre 5% dans la CC)

Valgelon-La Rochette

- Une **hausse plus importante du nombre de couples avec enfants à charge** (+14% entre 2009 et 2019 contre +4% dans la CC)
- Une **part d'assurés en affection de longue durée élevée** : 21% contre 16% pour la CC
- Une **part légèrement inférieure d'assurés du Régime général n'ayant pas de médecin traitant** (4% contre 5% dans la CC)



LA SANTE MENTALE EN TRANSVERSAL

A l'occasion des tables rondes du 8 et 9 mai dernier, les participants ont été amenés à s'interroger sur l'offre actuelle en matière d'accompagnement des jeunes, des seniors, et d'accès aux droits. La santé mentale est ressortie comme un enjeu transversal, au centre de la réflexion des participants :



Repartir de l'existant

Les participants soulignent la présence de nombreux acteurs et structures sur la Communauté de Communes participant à l'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques : une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS), les professionnels de santé dans les collèges (infirmières), la psychologue de la Mission Locale, les unités spéciales d'Alzheimer au sein des EHPAD...

Cependant, les participants identifient plusieurs freins à l'accessibilité aux soins psychiques et psychiatriques (éloignement de l'offre, non-recours). Ils notent également la hausse des situations d'isolement des personnes (jeunes, seniors ou parents), et la nécessité de mettre en place des actions favorisant le lien social, d'une part, afin de lutter contre leur isolement, et d'autre part, de déployer des actions d'allers-vers, afin de leur offrir un accompagnement et un soutien et de lutter contre les enjeux d'autocensure et de non-recours.



L'état des lieux partagé

En s'appuyant sur le diagnostic, les participants ont identifié de grands enjeux à prendre en compte :

- Un accès aux soins psychiques et psychiatriques contraint par les problématiques de mobilité
- Un besoin de se coordonner afin d'offrir une offre de proximité, de soutien, d'écoute, de lien social et de prévention aux jeunes et aux familles
- L'acceptation de la situation de fragilité économique (perte d'emploi) ou physique (handicap, perte d'autonomie) et de « dépasser la culpabilité pour frapper aux bonnes portes »* est une étape importante pour les personnes concernées, nécessitant un accompagnement à un premier niveau
- Des problématiques de « déshumanisation »* des démarches, rendant difficile l'accès aux droits, notamment pour les personnes en situation de fragilité

*Verbatims d'un.e participant.e des ateliers collaboratifs



LA JEUNESSE

DIAGNOSTIC

- Une **part d'enfants de 3-17 ans importante et en hausse**

- Une hausse globale des 3-17 ans de 8% en 10 ans, soit 587 jeunes de plus
 - Une augmentation particulièrement marquée chez les adolescents (+13% chez les 11-14 ans et +22% chez les 15-17 ans)

7 599

Enfants de 3 à 17 ans
en 2019

2 893

Jeunes de 18 à 29 ans
en 2019

- Une **part de jeunes de 18-29 ans proche des moyennes locales** : 6% de 18-24 dans la CC Cœur de Savoie et dans la CA Arlysère

- Une diminution de -6% entre 2009 et 2019

- Des **accueils extrascolaires gérés en direct par la CC** et une répartition sur l'ensemble du territoire

- Des **actions jeunesse portées par la CC**, notamment à travers le Point Information Jeunesse et la volonté d'aller-vers

- Des **espaces jeunes sur tout le territoire**, fréquentés majoritairement par des collégiens

- En **matière de santé mentale**, des difficultés identifiées sur toutes les tranches d'âge, avec une **hausse des troubles anxieux et dépressifs**

Évolution des 3-17 ans

	2009	2014	2019	Evol. 2009-19
3-5 ans	1 381	1 391	1 368	-1%
6-10 ans	2 474	2 502	2 546	+3%
11-14 ans	1 870	2 024	2 117	+13%
15-17 ans	1 287	1 436	1 568	+22%
TOTAL	7 012	7 353	7 599	+8%

Source : INSEE 2009-2019

- Une **majorité des 25-29 ans vivant en couple et sans enfant (31%)**

- Un accès aux études supérieures satisfaisant mais des disparités sur le territoire

- Une scolarisation des 18-24 ans globalement meilleure que dans l'EPCI voisin (37% contre 31% dans la CA Arlysère)

- Une **insertion socio-professionnelle des jeunes satisfaisante**

- Un taux de chômage de 20 % pour les 15-29 ans, contre 18% en Savoie

- En **matière d'accompagnement et d'orientation des jeunes**, des permanences de la Mission Locale organisées à Valgelon-La Rochette, Saint-Pierre d'Albigny et Montmélian

Montmélian

- Une **part de 3-17 ans similaire à la tendance dans la CC**
- Une **diminution plus conséquente des 18-29 ans** : -19% contre -6% dans la CC
- Des enjeux dans le domaine de **l'accès au logement autonome avec 23% des 25-29 ans vivant chez leurs parents** (contre 17% en Savoie)

Valgelon-La Rochette

- Une part plus élevée de 3-17 ans qu'ailleurs : 4,2% contre 3,7% dans la CC
- Une hausse importante des 25-29 ans :
 - +25% de cette tranche d'âge en 10 ans contre -3% dans la CC
 - 41% d'entre eux vivant en couples avec enfants



LA JEUNESSE

EN TRANSVERSAL



A l'occasion de la table-ronde du 08 mai 2023, les participants ont été amenés à s'interroger sur les besoins des jeunes et sur l'offre actuelle sur le territoire de la CCCS pour réaliser un état des lieux :

- Quels sont les besoins et les attentes des jeunes ?
- Quelle est l'offre disponible pour répondre à ces besoins ? Est-elle adaptée ?
- Quels sont les freins rencontrés par les jeunes dans l'accès à cette offre ?

Un accès à l'offre restreint de par un manque de visibilité et la taille du territoire

- ❖ Une méconnaissance des dispositifs par les jeunes du territoire à lier au manque de visibilité de l'offre et des dispositifs existants, maillant le territoire
- ❖ Un accès à l'offre difficile pour les jeunes éloignés des dispositifs et rencontrant des problématiques de mobilité
- ❖ Une collaboration nécessaire et à renforcer avec l'Education Nationale afin de permettre l'émergence d'actions communes et le suivi des situations fragiles

Une offre fournie mais une nécessité de travailler par bassins de vie

- ❖ Une offre riche pour l'accompagnement des jeunes à l'emploi (Mission Locale, France Services, Pôle Emploi) et au logement (CIAS, Bailleurs sociaux), à l'information et l'animation des jeunes (les Espaces Jeunes, le Point Information Jeunesse)
- ❖ Un travail par secteur géographique, mais pas forcément par bassin de vie, de l'offre qui rend difficile la continuité et le suivi du parcours de chaque jeune, malgré la complémentarité des acteurs du territoire
- ❖ Une collaboration nécessaire entre les acteurs du territoire afin d'offrir une offre pertinente de proximité en fonction du bassin de vie des jeunes

L'enjeu de la santé mentale au centre des réflexions

- ❖ L'absence de réponses de proximité pour les jeunes rencontrant des difficultés psychiques et psychiatriques
- ❖ Un besoin d'identification et de repérage des professionnels pouvant assurer l'accompagnement des jeunes souffrant de problèmes psychiques
- ❖ Un accès aux soins psychiatrique et psychologique limité du fait du manque de personnel qualifié pour ce type d'accompagnement, des délais d'attente longs dans le centre médico-psychologique de proximité et du manque de ressources financières des jeunes (pour accéder à l'offre privée)

PISTES DE TRAVAIL

A la suite de l'analyse du diagnostic et des échanges sur les axes à travailler, les participants ont été invités à réfléchir en groupes à différentes actions concrètes à mettre en œuvre



Renforcer la coordination des acteurs et la lisibilité de l'offre par bassin de vie

- **Mettre en place des comités locaux entre les différents acteurs à l'échelle d'un bassin de vie**, afin d'assurer un meilleur suivi des situations et d'améliorer la lisibilité de l'offre à destination des jeunes. Les participants souhaiteraient mobiliser les animateurs des Espaces Jeunes, les CPE des collèges, les référents de la Mission Locale afin de constituer un réseau d'acteurs par bassin de vie. Cette coordination passe par l'organisation de points réguliers tous les deux mois et de temps de travaux communs pour renforcer la collaboration entre les acteurs, et définir une stratégie et un cadre d'action communs dans le cadre de l'accompagnement des jeunes et des familles concernées.



Où ?

Les participants proposent de définir les bassins de vie selon les aires de recrutements du collège

Points de vigilances

- ✓ Repérer les situations complexes et respecter la confidentialité des jeunes accompagnés
- ✓ Construire des réponses adaptées aux problématiques des jeunes et des familles
- ✓ Maintenir la dynamique d'animation du collectif sur le long terme



Renforcer la collaboration des acteurs de la politique jeunesse avec l'Education Nationale

- **Organiser des temps d'échanges avec les acteurs de l'Education Nationale**, en s'appuyant sur les parents et les élèves délégués et la vie scolaire afin de se présenter, d'informer les jeunes et les familles sur l'existant, et de renforcer la collaboration entre les acteurs de la jeunesse. Les participants proposent de mobiliser l'ensemble des acteurs de la politique jeunesse du territoire de la CCCS : les Espaces Jeunes, la Mission Locale, les éducateurs, les associations et clubs sportifs, les services de la santé scolaire, le planning familial...



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS

Points de vigilances

- ✓ Impulser une action commune dès les premiers symptômes d'alertes
- ✓ Respecter la confidentialité et l'intimité des jeunes accompagnés

PISTES DE TRAVAIL



Renforcer l'accès aux droits et aux dispositifs dans le cadre de l'aller vers

- **Mener une réflexion sur la création d'un Point Ecoute Jeunesse-Parents-Familles** porté par l'association La Sauvegarde, en associant des partenaires tels que le Conseil Départemental, l'Education Nationale, le collège de Valgelon-La Rochette, le réseau de Maisons de Santé, la CAF, la CC et les communes. Pour ce faire, les participants proposent de :

- Délocaliser les permanences afin d'aller-vers l'ensemble de la population : les jeunes et les familles pourraient accéder à un rendez-vous sur le principe de libre adhésion
- Mettre à disposition un binôme d'écouter formés à ce type d'entretiens, soit deux salariés permanents de la Sauvegarde
- Faire appel à un prestataire extérieur pour analyser et optimiser l'action du Point Ecoute



Où ?

Les participants proposent la mise en place de 4 lieux d'écoutes et d'accueils : 3 créneaux sur deux jours par semaine à Montmélian et Valgelon-La Rochette ainsi que 3 créneaux tous les 15 jours à Saint Pierre-d'Albigny et Chamoux-sur-Gelon

Points de vigilances

- ✓ Obtenir les moyens financiers pour la mise en place de ce projet
- ✓ Prendre en charge les frais de déplacement des écoutants
- ✓ Faire face à l'augmentation des problématiques de la jeunesse, notamment en matière de santé de mentale
- ✓ Déployer des actions de prévention

- **Porter une réflexion sur la mise en place d'un lieu unique mobile du renseignement et de mise en lien**, afin de faciliter l'accès aux structures pour les jeunes issus de communes rurales et combler le manque en la matière sur certaines parties du territoire. Cette action, portée par la CC mobiliserait la Mission Locale, Pole Emploi, France service, le centre social, les assistantes sociales de secteur, la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS). Les participants mentionnent également la nécessité de mettre à disposition des moyens humains (salariés de la CC formés) et techniques (un véhicule et du matériel informatique et de téléphonie) pour ce projet.



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS et en priorité les communes rurales et les plus éloignées des structures et des dispositifs

Points de vigilances

- ✓ Assurer le suivi des démarches en gardant un contact avec les personnes accueillies
- ✓ Maintenir un lien étroit avec les différents partenaires dans le suivi des personnes
- ✓ S'assurer de la mise à jour les informations données au public (les contacts, les dispositifs existants)

PISTES DE TRAVAIL



Faciliter l'accès aux soins et à la prise en charge des jeunes en souffrance psychique

- **Mettre en place des guichets d'accueil** pour offrir un soutien et un accompagnement des jeunes en souffrance psychique, en mobilisant la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Les participants jugent essentiel de trouver un lieu d'implantation neutre et inclusif, tel que la ludothèque ou la SEAS (Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence des Savoie), et de délocaliser les permanences afin d'aller vers l'ensemble de la population.
- **Promouvoir une application mobile** pour soutenir accompagner et prendre en charge les jeunes rencontrant des troubles de la santé mentale. Concernant la communication sur ce dispositif, les participants proposent de transmettre un document lors de la journée de recensement, présentant l'application, ainsi qu'un QR code permettant de la télécharger.



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS

Points de vigilances

- ✓ S'assurer de la mise à jour et le renouvellement des informations sur les différents intervenants et interlocuteurs concernés
- ✓ Trouver un lieu d'implantation, tout en prenant en compte les difficultés liées à la mobilités des jeunes
- ✓ Trouver des moyens humains et financiers

QUELQUES BONNES PRATIQUES



Ce qui se fait ailleurs...

Le guide jeunesse en ligne



Gennevilliers (92)



La ville de Gennevilliers a mis à disposition sur son site internet, un Guide Jeunesse destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Il est organisé par diverses thématiques et mentionne les services et informations relatifs à ces rubriques. Une page est également dédiée aux services pour les jeunes au niveau départemental, régional et national.

Ce qui se fait ailleurs...

Une formation des agents pour les premiers secours en santé mentale



Dans différentes collectivités en France, de toutes tailles



Pour faciliter l'accueil et la prise en charge des personnes rencontrant des troubles de la santé mentale ou identifier certaines facteurs, plusieurs villes de France ont choisi de former une partie de leur personnel, notamment travaillant au sein des services d'action sociale, aux Premiers secours en santé mentale.

Cette formation d'une durée de 14h permet ensuite de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté. Plus d'informations : <https://pssmfrance.fr/>

Ce qui se fait ailleurs...

L'Info Ki'Roule



CC des Deux Vallées Vertes (25)

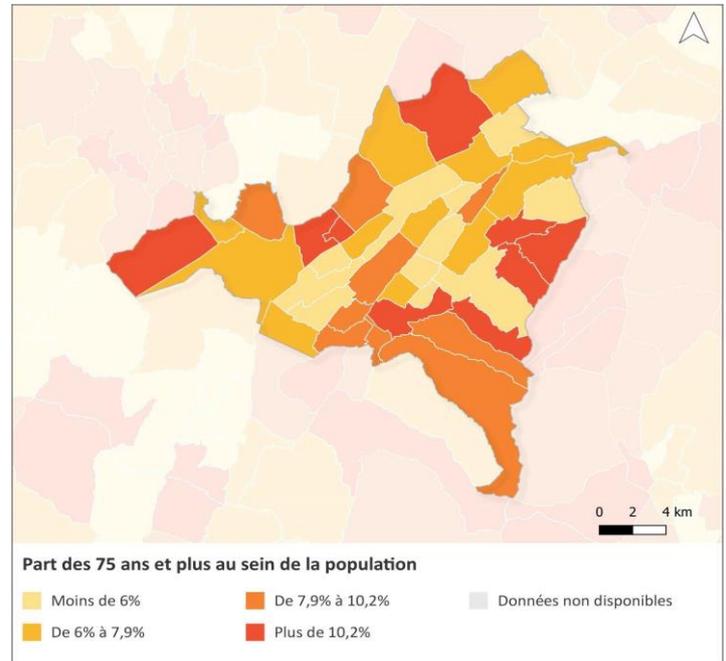


Devant le déficit d'informations à destination des jeunes pouvant exister dans les territoires ruraux, la CC des Deux Vallées Vertes a mis en place «l'info ki'roule». Il s'agit d'un dispositif itinérant qui se déplace dans les villages pour apporter des informations sur des thèmes qui concernent directement les jeunes comme le harcèlement, les dangers de la route, la sexualité... Le dispositif s'adresse également aux parents pour répondre aux questions qu'ils peuvent avoir sur leur parentalité.

LES SÉNIORS

DIAGNOSTIC

- Une **part de séniors similaire à la moyenne locale** : 26% de la population âgée de 60 ans et plus dans l'EPCI, contre 27% en Savoie
 - Une hausse de 20% des séniors âgés de 75 ans et plus au sein de la population
 - Une répartition des plus âgés plutôt au sud et à l'est du territoire (Cf Carte ci-contre)
- Un **potentiel isolement des séniors** : 37% des 80 ans et plus vivant seuls
 - Un potentiel isolement à la hausse : +20% des personnes de 80 ans et plus vivants seules entre 2009 et 2019
- Un **CIAS existant à l'échelle de la CC** qui gère en direct l'aide à domicile et le portage de repas sur une partie du territoire et une subvention aux ADMR pour le reste
- Des **difficultés de recrutement** observables pour tous, complexifiant la prise en charge des personnes
- Un enjeu **lié à la mobilité** à la fois pour les seniors rencontrant des difficultés pour se déplacer mais également pour les intervenants du domicile
- **Certaines communes assez isolées**, entraînant des difficultés pour les séniors qui y habitent : isolement, accès aux soins plus complexes problématiques de mobilité...



- Des séniors potentiellement **moins précaires qu'ailleurs**
 - 14% des retraités étaient exonérés de la contribution sociale généralisée (CSG) en 2019, soit 1 033 bénéficiaires
- Des **problématiques d'accès aux soins** identifiées en raison de la diminution des visites à domicile par les médecins.
 - En parallèle, une diminution des actes pratiqués par les infirmières libérales sur certaines parties du territoire

Montmélian

- 14% **d'habitants ayant entre 60 et 74 ans** à Montmélian contre 17% dans la CC
- Un **potentiel d'isolement moins important** : 25% de personnes de 80 ans et plus vivant seules, contre 37% dans la CC
- **Des séniors pouvant connaître des situations de précarité** : 24% des seniors exonérés à Montmélian, contre 14% dans la CC

Valgelon-La Rochette

- 17% **d'habitants ayant entre 60 et 74 ans** à Valgelon-La-Rochette et dans la CC
- Un **potentiel d'isolement plus important** : 47% de personnes de 80 ans et plus vivant seules, contre 37% dans la CC
- **Des séniors pouvant connaître des situations de précarité** : 20% des seniors exonérés à Valgelon-La-Rochette, contre 14% dans la CC

EN TRANSVERSAL

A l'occasion de la table-ronde du 8 juin 2023, les participants ont été amenés à s'interroger sur l'accompagnement des séniors sur le territoire de la CCCS, pour réaliser un état des lieux.

Une offre riche en soins et en services à destination des séniors sur le territoire

- Une offre en animations et en activités maillant l'ensemble du territoire, et l'enjeu de redynamiser l'offre en évènements et activités favorisant les liens intergénérationnels
- Un taux d'équipement en EHPAD assez élevé avec des unités spécifiques Alzheimer, et l'expérimentation d'un accueil temporaire des séniors dans des chambres d'accueil en sortie d'hospitalisation
- Toutefois, un désengagement des familles noté par les acteurs ainsi qu'une carence en professionnels de santé formés à l'accompagnement psychique et psychiatriques des personnes
- Une dynamique existante sur le territoire avec une pluralité d'acteurs intervenants permettant le maintien à domicile : les SAAD (ADMR et CIAS), les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) mais également les aidants (les familles et les amis)
- Toutefois, des difficultés de recrutement de professionnels de l'aide à domicile, à lier à la faible reconnaissance du métier, aux horaires atypiques et aux problématiques de mobilité (temps longs de déplacement, une offre en transports en commun ou alternatifs insuffisante sur le territoire)

Des difficultés de mobilité contribuant à l'isolement et à la fragilisation des séniors

- Une inadéquation entre l'offre de transport, la demande et les attentes des séniors, fragilisant l'accès aux services, aux soins, et aux activités
- Des commerçants ambulants et des services de livraisons onéreux pour les séniors en situation de fragilité économique
- Un enjeu autour de la mise à disposition de véhicules, ou des vélos électriques pour les remplaçants afin de pallier les difficultés de mobilité des professionnels de l'aide à domicile

Une collaboration entre les acteurs et une communication à renforcer

- Un travail partenarial et une collaboration étroite entre les différents acteurs du territoire, particulièrement facilité par la proximité des services du Département, et le réseau partenarial animé par le CLIC
- Toutefois, une communication sur l'offre limitée et une lisibilité de l'existant à renforcer

PISTES DE TRAVAIL

A la suite de l'analyse du diagnostic et des échanges sur les axes à travailler, les participants ont été invités à réfléchir en groupes à différentes actions concrètes à mettre en œuvre



Rompre avec l'isolement des séniors

- **Mettre en place un projet de transport solidaire pour les séniors rencontrant des difficultés de mobilité**, afin de les accompagner à une destination (en priorité pour les courses et les rendez-vous médicaux). Les participants proposent de mettre en relation les salariés de l'Entreprise à But de l'Emploi de la CC et les séniors ayant besoin d'une course, après avoir défini un règlement avec des conditions d'accès



Où ?

Sur les communes du périmètre du projet Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD)

Point de vigilance

- ✓ Garantir une équité de traitement dans la sélection et l'attribution des courses
- ✓ Définir un périmètre géographique de destination (échelle locale, ou hors CC)

- **Mobiliser les familles des séniors par le biais du théâtre**, en les sensibilisant au lien familial et aux enjeux du maintien à domicile et de favoriser leur mobilisation sur cette question avec des exercices d'improvisation. Pour cette action, les participants imaginent un portage par une association ou par un CCAS pour organiser ces sessions d'improvisation, un appui sur le tissu associatif du territoire, en associant le département, la CAF, les caisses de retraites et les collectivités locales



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS

Point de vigilance

- ✓ Déployer des moyens de communication importants



Améliorer la communication sur les services et dispositifs existants sur le territoire pour les séniors

- **Créer un guide à destination des séniors** : ce livret recenserait l'ensemble des activités et des structures de soutien pour les séniors
- **Mettre en place un guichet unique d'accueil des séniors** pour les orienter, les accompagner, et les soutenir



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS

Point de vigilance

- ✓ Le maillage et la coordination entre les services et les acteurs

PISTES DE TRAVAIL



Développer une offre d’habitat alternative pour les séniors

- **Mener une réflexion sur la mise en place d’un système d’habitat partagé au domicile des séniors**, qui repose sur une cohabitation intergénérationnelle entre séniors et des jeunes actifs
- **Porter une réflexion sur la création de résidences intermédiaires entre le domicile et les EHPAD** en partenariat avec les collectivités territoriales et les services de l’habitat, les services déconcentrés d’Etat, les bailleurs sociaux ou les promoteurs ainsi que les habitants. Ce projet doit succéder à une démarche de diagnostic identifiant l’existant et les besoins des séniors :
 - Recenser les expérimentations de ces types d’habitats alternatifs, notamment en France et en Europe
 - Etudier les modalités de mise en œuvre, de financement et de gestion de ce projet

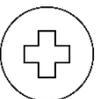


Où ?

Une offre collective à proximité d’un centre-bourg, ou une offre diffuse au rez-de-chaussée de programmes neufs

Point de vigilance

- ✓ Bien anticiper le coût global du projet
- ✓ Mettre en adéquation l’offre et la demande
- ✓ Porter une réflexion sur le foncier existant et disponible



Renforcer les passerelles Domicile-Hôpital pour faciliter les sorties d’hôpital

- **Mettre en place une unité de sortie d’hospitalisation**, afin de permettre la démedicalisation progressive. Les participants proposent d’associer l’EHPAD, les services d’aides à domicile et l’hôpital afin de proposer un accompagnement des séniors sortant de l’hôpital et les préparer à leur retour au domicile. Sur ce point, une expérimentation est en cours à l’EHPAD de Montmélian



Où ?

Sur l’ensemble du territoire de la CCCS

Point de vigilance

- ✓ Favoriser la continuité et la fluidité dans le parcours de prise en soins des séniors sortant de l’hospitalisation

QUELQUES BONNES PRATIQUES



Ce qui se fait ailleurs...

Tous Mobiles - Le Réseau Solidaire

 CC Chavanon Combrailles et Volcans (63)

 Les personnes en difficultés de mobilité peuvent s'inscrire auprès du CIAS qui les met ensuite en relation avec des bénévoles afin de les accompagner à leur destination (courses, rendez-vous...). Une rémunération est prévue mais le coût est encadré et vise avant tout à rembourser les frais du conducteur.

 Ce service s'adresse à toutes les personnes ayant des problématiques de mobilité pour des déplacements ponctuels

Ce qui se fait ailleurs...

Le livret bleu

 Arles (13)

 Le CCAS d'Arles publie trois livrets différents pour détailler ses actions et l'offre existante : un bleu pour les seniors, un vert sur la petite enfance et un rose sur l'aide sociale à la personne. Ces livrets sont diffusés dans différents lieux publics et sont téléchargeables en ligne.

 Compiler l'information pour un public dans un seul document, facile d'identification

Ce qui se fait ailleurs...

Une colocation entre seniors

 Chablis (89) – 2240 hab. - Depuis 2021

 Rassembler des personnes âgées autonomes sous un même toit afin de rompre leur isolement tout en leur offrant des espaces privés pour préserver leur intimité. Cette colocation s'accompagne de services proposés aux habitants en mettant à disposition des aides pour la vie quotidienne, comme le ménage ou les courses

Cette colocation permet d'offrir aux seniors un cadre sécurisé (présence d'autres habitants et de professionnels) tout en étant une alternative aux structures médico-sociales, pour des seniors encore autonomes. L'organisation de rencontres en amont permet de s'assurer de la bonne entente des futurs colocataires. Un projet porté notamment par la MSA et un bailleur social

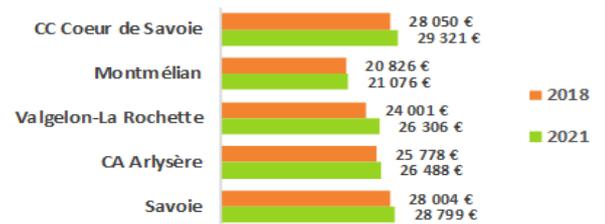


L'ACCÈS AUX DROITS

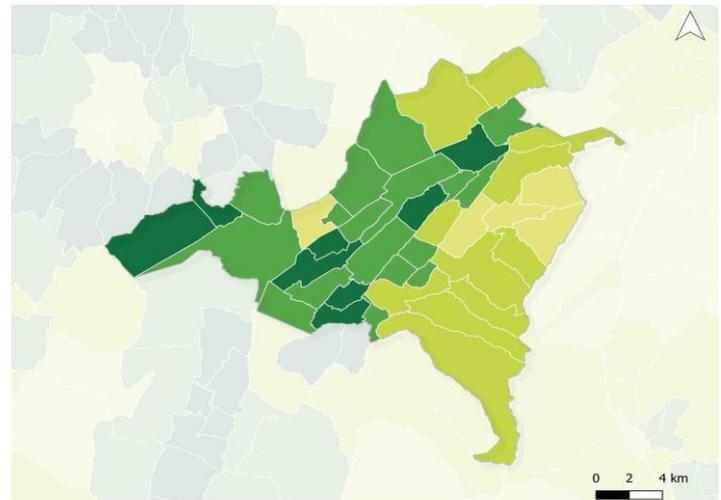
DIAGNOSTIC

- Des **foyers à la situation économique relativement favorable**
 - Un revenu médian de 29 321 €, contre 28 799 € en Savoie
 - 52% de foyers fiscaux imposés à la CCCS
- Une **population moins précaire**
 - Un taux de pauvreté de 6,7% contre 11,2% dans la CA Arlysère
 - 1,4% de foyers allocataires CAF au RSA sur la commune, contre 2,8% en Savoie
 - Des différences marquées entre l'ouest (excepté pour Montmélian) et l'est du territoire (Cf Carte ci-contre)
- Le CIAS et les CCAS permettant l'accompagnement des habitants : une **articulation entre le CIAS et les différents CCAS du territoire qui interroge** notamment dans leur perception et leur lisibilité pour le public
- Deux **espaces France Services** permettant un accompagnement de proximité de premier niveau
- Un **territoire couvert en termes d'aide alimentaire et bien maillé** : une hausse des bénéficiaires constatée et une inscription s'inscrivant davantage dans la durée
 - Des problématiques de mobilité identifiées pour accéder à cette offre

Revenu annuel moyen des foyers fiscaux



Source : DGFIP, revenus déclarés en 2021



Revenu moyen annuel déclaré

Moins de 25 500€ De 29 000€ à 33 500€ Données non disponibles
De 25 500€ à 29 000€ Plus de 33 500€

- Des **problématiques d'accès au numérique** bien identifiés pour différents publics et à tous les âges

Montmélian

- Un **taux de pauvreté presque deux fois supérieur à la situation dans la CC** : 13% contre 6,7% pour la CC
- Une part de foyers allocataires CAF au **RSA** plus importante : 3,8% contre 1,8% dans la CC
- Un **CCAS aux compétences relativement réduites** et principalement tourné vers la gestion de la résidence Albert Camus

Valgelon-La Rochette

- Un taux de pauvreté supérieur : 9% contre 6,7% pour la CC
- Une part de foyers allocataires CAF au **RSA** plus importante : 2,9% contre 1,8% dans la CC
- Des **services d'accès aux droits** répartis sur l'ensemble de la commune limitant la visibilité de ces services auprès des usagers

EN TRANSVERSAL

A l'occasion de la table-ronde du 9 mai 2023, les participants ont été amenés à s'interroger sur l'accès aux droits sur le territoire de la Communauté de Communes pour réaliser un état des lieux

- Quels sont les besoins et les attentes des habitants de la CCCS en matière d'accès aux droits ?
- Quelle est l'offre disponible pour répondre à ces besoins ? Est-elle adaptée ?
- Quels sont les freins rencontrés par la population dans l'accès à cette offre ?

Les participants identifient différentes causes du non-recours des habitants de la CCCS

- L'autocensure et la peur de la stigmatisation
- La mobilité
- La méconnaissance des structures et des dispositifs les concernant
- La lourdeur administrative des démarches et leur temporalité, notamment pour les situations urgentes
- La lisibilité de l'offre, à lier à un manque de coordination entre professionnels/associations
- La « déshumanisation » de l'accès aux aides liée à la dématérialisation des démarches
- Des difficultés à réaliser des démarches en ligne

Parmi les enjeux évoqués, les éléments suivants s'avèrent particulièrement prégnants :

- Une **offre fournie en action sociale** : sur ce point, les participants notent qu'il existe une pluralité d'acteurs et de dispositifs pour la population : CIAS/CCAS, les espaces Frances Services, Relais Petite Enfance, Pole Emploi, le projet Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée (TZCLD), le tissu associatif, le Département, mais aussi les aides aux départs en vacances, les aides aux permis... Ils estiment essentiel de s'appuyer sur ce réseau et sur l'offre existante dans les différentes actions présentées dans cette note.
- Une **coordination entre les professionnels et une lisibilité de l'offre à renforcer** : Les participants, jugent, à ce titre, essentiel de renforcer la communication entre les acteurs présents sur le territoire afin de proposer des actions complémentaires aux usagers, de faciliter l'orientation, et de développer un accompagnement global pour les personnes en difficultés. Sur ce point, Les participants soulignent l'importance de la présence de nombreux acteurs sur le territoire (CIAS, CCAS dans les communes, tissu professionnel, associations, etc.) et estiment essentiel de s'appuyer sur ce réseau et l'offre existante pour développer de nouvelles actions.
- Le **soutien dans les démarches administratives** : un aspect essentiel relevé pendant les échanges, notamment du fait de la dématérialisation croissante des démarches administratives et de l'éloignement des services publics. La « déshumanisation » des démarches, du fait de leur dématérialisation, constitue également, un frein à l'accès au droit (découragement des personnes).
- L'**accessibilité de l'offre** face aux difficultés de mobilité. Pour y faire face, les participants estiment qu'il est important de proposer de nouvelles formes de soutien et d'aller-vers la population.

PISTES DE TRAVAIL



Lutter contre le non-recours

- **Porter une réflexion sur la manière de repérer, d'aller vers et d'apporter des solutions** aux personnes éloignées des structures et des dispositifs. Dans ce cadre, les participants jugent nécessaire de s'appuyer sur le tissu associatif local, assurant un travail de veille, pour repérer les situations de fragilité, et cibler l'intervention, et d'inclure les personnes concernées dans la lutte contre le non-recours. Les participants proposent de mobiliser les collectivités, les services d'Etat, le Fond de Solidarité Européen (FSE) pour financer cette démarche

- Renforcer les dispositifs existant dans le soutien aux démarches (les Espaces France Services)
- Développer de nouvelles actions de prévention à différents niveaux, par le biais d'un dispositif itinérant



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS

Point de vigilance

- Le manque de moyens humains et financiers
- La lisibilité et la complémentarité des actions proposées avec l'offre existante

- **Transmettre l'information dans le cadre d'une démarche active** : Afin de renforcer l'interconnaissance et le partage d'informations entre les acteurs et les usagers, les participants ont imaginé l'organisation d'évènements spécifiques, en mobilisant les acteurs et les usagers, pour transmettre l'information aux usagers et renforcer le réseau et le travail de proximité. Ils jugent essentiel la mise à jour de l'existant en termes de droits et de dispositifs existant, afin que la transmission de l'information aux usagers, soit la plus opérationnelle possible. Ils notent également, l'importance de la formation des professionnels et des démarches d'analyse des pratiques de l'accompagnement des personnes éloignées des dispositifs, et en situation de fragilité.



Où ?

Une organisation par secteurs, mais également à l'échelle du territoire de la CCCS

Point de vigilance

- La connaissance de l'offre pour lutter contre le manque d'information de la population
- L'identification des causes du non-recours et le diagnostic des besoins de la population
- La posture de l'accompagnant vis-à-vis de la situation de l'utilisateur : une posture de neutralité face aux usagers et aux institutions

- **Développer l'usage du numérique dans l'accompagnement des personnes éloignées physiquement de certains dispositifs**, notamment par la proposition de rendez-vous par visioconférence aux usagers. Toutefois, il s'agit de rester vigilant à ce que cela n'accroisse pas l'éloignement des services publics. En effet, cette action concerne principalement des structures spécifiques (Ex. APEC) et des publics ne rencontrant pas des problématiques liées à l'usage du numérique (Ex. des cadres).

PISTES DE TRAVAIL



Impulser une dynamique de coordination entre les acteurs du territoire

- **Organiser des temps d'échanges entre les acteurs locaux** : Afin de renforcer l'interconnaissance et de favoriser l'imbrication des actions et la coordination de l'accompagnement des usagers entre les structures, les participants ont imaginé l'organisation de temps d'échanges réguliers entre les acteurs de l'accompagnement, et se fédérer autour d'un projet commun. Ils jugent essentiel le pilotage de cette action, par un coordinateur de la CC, et de s'appuyer sur le réseau de professionnels, et associatif local, les professionnels de santé de la CPTS et le centre social
 - Renforcer le réseau et le travail de proximité, notamment dans l'accompagnement des situations complexes



Où ?

Sur l'ensemble du territoire de la CCCS

Point de vigilance

- Trouver les moyens de financement de cette coordination
- S'appuyer sur l'existant et ne pas faire « doublons » avec ce qui existe déjà

QUELQUES BONNES PRATIQUES



Ce qui se fait ailleurs...

Une Maison de Service au Public (Maison France Services) itinérante



CC de l'Argonne Ardennaise (08) – 17 248 habitants



Une Maison de Service Au Public (MSAP) itinérante ? C'est le projet de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise qui souhaite concrétiser une démarche « d'aller vers » : les agents de la MSAP partagent leur temps de travail entre la MSAP initiale à Vouziers et la MSAP itinérante qui se déplace dans les communes pour accueillir les usagers dans un local prêté par la municipalité.

À l'aide d'une voiture et de la mobilisation d'une salle municipale, des publics éloignés des services publics sont intégrés au dispositif. Grâce à une offre « sur demande », l'agent de la MSAP peut optimiser son temps avec un trajet et des horaires définis.

Ce qui se fait ailleurs...

Un forum de l'accès aux droits



Dinan (22) – 11 000 habitants



La ville de Dinan a organisé, sur une journée, un forum accueillant gratuitement le public pour leur permettre de mieux « connaître leurs droits ». Des associations et des professionnels étaient présents pour répondre aux problématiques du quotidien des usagers dans l'optique première d'informer les habitants puis de les orienter vers les structures adaptées si nécessaire. Une table ronde a été organisée dans la journée pour permettre une discussion collective